

Assemblée Générale du 19 novembre 2022 à Annecy (74)

Ouverture de l'assemblée générale	2
Intervention des invités	2
Rapport moral de la présidente.....	3
Rapport de la secrétaire	10
Rapport financier et budget	15
Comptes annuels FFESSM AURA 31 août 2022 présentés par Stéphane FAURE, expert comptable	15
Affectation du résultat du bilan 2021/2022 sur compte "report à nouveau" sur l'exercice 2022/2023	15
Budget 2022/2023 présenté par Serge BOUDIGNON, trésorier général	15
Budget des commissions.....	15
Budget des CODEP	15
Synthèse générale.....	16
Vote représentant des SCA.....	16
Rapport annuel du Pôle Handisub	16
Rapports annuels des Commissions.....	16
Clôture de l'assemblée générale.....	17

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Les commissions ont réalisé leur réunion annuelle préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale, de 09h00 à 10h15.

Le quorum attendu du quart des voix étant largement atteint avec 280 voix sur 577 voix avec 103 clubs présents ou représentés, l'Assemblée Générale Ordinaire 2022 est déclarée ouverte par Catherine BURTHÉRET, présidente du Comité Directeur FFESSM AURA.

- *FFESSM AURA : 247 clubs, 13 SCA, 577 voix. Soit un quorum minimum de 144 (25% des voix).*
- *Présents : 280 voix (49 %) : 66 voix de présidents, 214 voix par procuration.*
- *103 clubs (40 %) : 26 présents et 77 représentés.*

Nous sommes très heureux d'être accueillis dans la Haute-Savoie pour cet évènement organisé par le CODEP 74. Nous remercions l'accueil qui nous a été réservé pour la réalisation de notre deuxième Assemblée Générale, la qualité de la prestation, le travail fourni par l'ensemble des bénévoles.

Nous saluons tout particulièrement Ghislaine SECRET et Véronique MORAND, respectivement présidente et trésorière du CODEP 74 pour cette très belle organisation.

L'Assemblée Générale accueille :

- Monsieur Jean-Louis FERRETTI, secrétaire général de la FFESSM, représentant Monsieur Frédéric DI MEGLIO, président de la FFESSM,
- Monsieur Philippe BOUCHEIX, membre du conseil de discipline FFESSM AURA,
- Monsieur Stéphane FAURE, Expert-comptable.

Sont excusés :

- Monsieur Laurent WAUQUIEZ, président du conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes,
- Monsieur le Maire de Sevrier, Monsieur Bruno Lyonnaz,
- Valérie Bonnefoy-Vernay, Maire-adjoint Vie associative, Culture, Patrimoine,
- Catherine ALLARD, adjointe aux sports mairie Annecy,
- Monsieur Thierry COULON, Président du CDOS Haute-Savoie.

INTERVENTION DES INVITES

Jean-Louis FERRETTI, secrétaire général de la FFESSM, représentant Frédéric DI MEGLIO prend la parole.

- Axe en faveur du rajeunissement de la FFESSM :

La priorité du rajeunissement de la filière plongée a été mise en application avec des travaux harmonisés avec la commission technique nationale et la commission médicale et de prévention. Ainsi ont été validés en mai et juin le PE12 m à 10ans (au lieu de 12ans), le niveau 1 et PE 20 m à 12ans sans avoir besoin de dérogation, le PE 40m à 14ans (au lieu de 16ans) avec des conditions de pratique dans la courbe de sécurité sans paliers obligatoires. Et tout début septembre, l'autonomie à 16 ans pour le niveau 2 avec le PA 20m, l'autonomie à 17 ans pour le PA 40m. la modification nécessaire du Code du sport de l'article 322-88 a été validée.

- Théorie du GP : plus adapté au terrain. Création d'un certificat complémentaire pour aller au MF1.
- MF1 + : groupe de travail pour aller vers un enseignement de 40 à 60 m pour faciliter la formation des N3.
- Forum des OD : film disponible sur le site de la FFESSM.

- Assemblée Générale ordinaire et Extraordinaire, prévues à Nantes les 3 et 4 décembre 2022 :

Modification des statuts suite notamment à la loi démocratisation du sport du 02.03.2022:

- parité totale à partir de 2023,
- limitation des mandats,
- rémunération des dirigeants,
- vote électronique => suppression des mandats. 2500 structures, budget environ 19000 €
- exercice comptable au 1^{er} septembre au lieu du 15 septembre
- obligation d'être licencié dans la région ou département dans lequel on postule pour un mandat.

Quorum nécessaire de 50 % => pensez à mandater vos pouvoirs pour atteindre ce quorum.

Prochaine AG 2023 à Bordeaux, 2024 à Antibes.

- E-learning pour le N1 :

Projet de digitalisation des pratiques à partir d'e-learning pour l'enseignement du niveau 1 et d'une plateforme de formation qui se verront récompensés par une subvention particulière de l'ANS,

- Site retour d'expérience
- Rando sub

La Rando sub est une activité importante et une porte d'entrée vers nos activités ; un groupe de travail pour sa valorisation a commencé son travail et un référent national nommé.

Proposition d'axes stratégiques :

- 1 – Positionnement de l'activité
- 2 – Identification de l'image
- 3 – Communication dédiée
- 4 – Accompagnement de l'offre
- 5 – Produits spécifiques
- 6 – Transversalité renforcée
- 7 – Partenariat dédié

RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

Rapport complet avec annexes téléchargeables sur le site <https://www.ffessmaura.fr>

Mesdames et Messieurs les présidents de clubs,

Mesdames et Messieurs les responsables des structures commerciales,

Chères et chers licenciés de notre Fédération,

Nous avons encore tous subi une deuxième année bien particulière. La crise sanitaire est loin d'être terminée, la crise économique et sociale est aggravée par la guerre en Ukraine, le coût de l'énergie flambe, que vont devenir nos piscines ?...

Nous subissons donc tous de plein fouet des hausses de prix importantes qui impactent directement nos activités. Le monde change, les mentalités changent et les contraintes sont de plus en plus nombreuses. Nous devons tous nous adapter.

Pour votre comité, ça commence par choix de donner notre temps, notre énergie pour être à votre service et favoriser le développement de nos activités, de ne pas vous assaillir même à l'approche de notre Assemblée Générale.

Nous savons que vous êtes las des querelles politiques fédérales et que vos préoccupations sont toutes autres. Il en est de même pour nous.

L'avenir nous dira si nous sommes dans l'erreur d'essayer un changement radical de comportement et de sortir du schéma politique.

Nous affrontons depuis deux ans maintenant beaucoup de tempêtes dont certaines très violentes. Un écrivain a dit que « Le bateau qui ne résiste pas à la première tempête n'est pas fait pour le voyage ». Le nôtre a fait preuve de solidité, nous avons donc su garder le cap et tenir la barre pour l'intérêt exclusif de nos clubs et licenciés, malgré des dégâts à la suite de certaines pirateries et des réparations non prévues qui nous ont pris beaucoup trop de temps.

Maintenir la barre, nous a permis de progresser dans la connaissance de l'ensemble de nos activités.

Nous affinons nos réflexions, nous prenons conscience des modifications que nous devons faire tant sur le plan administratif que financier.

Nos priorités, détaillées ci-après, restent les mêmes et s'inscrivent dans le projet sportif fédéral (PSF).

Nous sommes la seule fédération à avoir une offre aussi variée d'activités subaquatiques.

Votre comité directeur régional est convaincu :

- Que les iniquités existantes ne favorisent pas le développement de l'ensemble de nos activités et le maintien ou développement de nos licenciés,
- Que nous avons un territoire de pratiques riche qui ne mérite pas d'être sous-aidé,
- Qu'un cadre est un cadre quelle que soit la commission,
- Qu'un club est un club quel que soit son nombre de licenciés,
- Que nous devons favoriser le développement de nos activités en milieu naturel pour anticiper les fermetures des piscines.

Vous le savez, les subventions de l'état sont très ciblées, il en va de même désormais pour les subventions régionales.

Malgré des dossiers de plus en plus conséquents, de plus en plus difficiles à remplir, nous continuons à faire des demandes. Les attributions sont très précises et toute utilisation des subventions doit être justifiée.

Les données demandées sont contraignantes : nombre de licenciés, nombre de clubs, nombre de jours stagiaires, nombre de bénévoles, nombre de sportifs, nombre de jeunes, nombre d'encadrants.

C'est pourquoi, chaque action aidée par le comité FFESSM AURA donne lieu à la rédaction d'une fiche compte rendu d'action qui doit être renseignée comme demandé.

Nous pouvons ainsi garantir de l'utilisation de l'argent public.

La lourdeur administrative est pour tous. Il est à noter que les membres bénévoles du comité directeur ont étudié 290 demandes, en ont accepté 200. Sur ces 200, 114 ont donné lieu à une fiche compte rendu d'action étudiées par les différents responsables des pôles culturel (15), sportif (21), technique (9), Handisub (2) et CODEP (67).

Par ailleurs et pour répondre à bon nombre d'entre vous, les subventions pour la formation des cadres techniques sont exclues de tous les dispositifs. Nous avons jusqu'à l'année dernière une subvention régionale pour le développement de nos activités culturelles, c'est désormais fini.

Votre Conseil Territorial d'Attribution des Subventions (CTAS) régional a géré les dossiers ANS de mars à août 2022. C'est un réel engagement et une lourde responsabilité demandés aux bénévoles des fédérations. Heureusement, c'est également l'occasion de vous connaître, d'échanger avec vous et de vous aider dans vos démarches.

Vous en avez été informés, nous aurons également une baisse des ressources liées à la baisse des ristournes. En effet, si la licence a augmenté, la ristourne faite par la FFESSM aux comités régionaux pour les licences adultes est diminuée de 2 euros. Ce qui engendrera environ 24 000 € de moins pour votre comité.

Conscients des difficultés à venir, des membres du comité directeur sont partis à la recherche de sponsors et partenaires. Espérons que leurs démarches aboutiront.

Heureusement, votre comité a des réserves et sans en abuser car la plus grande prudence est de mise, nous avons pris des décisions en faveur du développement de nos activités et notamment d'augmenter les aides en faveur de nos commissions régionales.

Vous trouverez ci-annexé, le rapport de la saison passée et nos projets pour le prochain exercice.

Nous devons tous ensemble poursuivre nos engagements et garder notre enthousiasme pour développer notre fédération !

Soyons innovants, audacieux pour le bien de nos pratiques.

Merci de votre confiance et de votre écoute,

Catherine BURTHÉRET

Transparence

Objectifs du comité régional => ne rien vous cacher

- Une gestion rigoureuse avec
 - o Une comptabilité **contrôlée** par un cabinet d'expertise comptable
 - o **La présentation** de l'**ensemble des comptes** de résultat et de bilan
- **La diffusion** de l'ensemble des règles et aides financières attribuées
- **La garantie** de l'utilisation de l'argent public -> Une traçabilité réelle et complète des actions

NOUVEAU

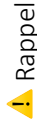
Vous, nos clubs et SCA

Objectifs du comité régional => Vous connaître et répondre à vos besoins

2021/2022

- Des actions à la suite de l'enquête réalisée début 2022 auprès de vous
 - o Mise en place de fiches pratiques
 - o Formation en visioconférence sur le compte asso et les dossiers ANS pour les clubs
 - Aide à la relance après COVID par la mise en place d'une **remise sur licences**
 - o Réponses aux nombreuses questions posées ou orientation vers le bon interlocuteur
 - o Aides financières auprès de clubs
 - Présence d'un membre du comité directeur aux AG des clubs dès que cela est possible
-
- **Conférence débat** à l'AG sur la responsabilité des présidents et trésoriers
 - o En proposer une autre en visioconférence
 - **Un nouveau site internet** à venir via VP DIVE pour trouver l'ensemble des formations en AURA, s'inscrire en ligne, favoriser la mutualisation hommes/moyens, trouver les lieux de pratiques...
 - Poursuivre **l'aide pour les dossiers ANS** (formation et individualisée)
 - Poursuivre la rédaction de fiches pratiques
 - Rester **disponibles** pour répondre à vos questions
 - Poursuivre **l'aide financière** individualisée aux clubs
 - **Une aide financière est à l'étude** pour l'ensemble des clubs (au jour de la rédaction de ce document, le fléchage du conseil régional de la subvention accordée de 15.000 euros n'est pas encore connu)
 - **Élection** d'un représentant des SCA
 - Prévisions : négocier des tarifs plongées, des tarifs épreuves bouteilles et prestations TV.

Nouvel exercice



Rappel

Subventions ANS -> 50% de l'enveloppe globale à horizon 2024 à destination des clubs.

Nos commissions

- Formation des cadres

Objectifs du comité régional => favoriser le **développement des cadres** toutes commissions confondues et **baiss**er le coût stagiaire

2021/2022

- Report des aides de la mandature précédente

➔ Constat : une **iniquité** entre les commissions et la formation en lac ou mer

Nouvel exercice

- **Augmentation** conséquente de l'aide financière à la formation des cadres
 - o Aide financière pour la pratique en lac mise au niveau de l'aide financière en mer
 - o **Équité entre les commissions** :
 - o Aides à la formation identiques pour toutes les commissions avec intégration des niveaux assimilés encadrants pour certaines commissions (Plongeur Souterrain Niveau 3, Niveau 3 pour les commissions sportives)
 - o Intégration du **covoiturage** dans les remboursements

2021/2022		Nouvel exercice	En %
Formations des cadres par nos commissions régionales (aide par jour par participant*)			
Technique	10 € lac 20 € mer	20 €	+ 100%
Culturelles	8,50 €		+ 135%
Sportives	0 € <i>Seule prime à la réussite</i>		-
Stages finaux et examens MF1 et MEF1 (aide par jour par participant*)			
Technique	10 € lac 20 € mer	25 €	+ 100%
Culturelles	Non concernées		+ 25%
Sportives	15 €		-
			+ 67%

A NOTER : **Maintien des aides financières** avec ajout d'aides pour la préparation annuelle des GP en formation

* Les aides ne sont pas versées directement aux participants et sont soumises à une limite max nombre de stagiaires par encadrant.

• Nos sportifs

Objectifs du comité régional => aider les « Teams » AURA pour les compétitions sélectives aux Championnats de France, favoriser la formation de juges/arbitres/animateurs, identifier nos sportifs

2021/2022

- Report des aides de la mandature précédente
 - ➔ Constats :
 - o Une **revalorisation** doit être faite pour les aides aux déplacements,
 - o Des besoins en **tenues** (dossards, pas de tenue régionale pour identifier nos compétiteurs...)
 - o Des **titres de champions** du monde ou de France **non connus**
- Représentation du comité directeur sur les compétitions

Nouvel exercice

- Augmentation des aides aux déplacements pour certaines compétitions sélectives pour les « Teams »
- Aider financièrement au stage préparation championnat de France
- Mise en place d'aides pour la formation juges/arbitres
 - ➔ Sans eux pas de compétitions
- Équiper progressivement nos sportifs aux couleurs FFESSM AURA
 - ➔ Une subvention est accordée par le conseil régional pour 2022
- Mettre à l'honneur nos sportifs méritants
 - ➔ La limite étant que l'information nous parvienne
- Continuer la représentativité du comité directeur régional sur les compétitions

Promotion et développement de nos activités

Objectifs du comité régional => favoriser la découverte de nos activités culturelles et sportives et faire connaître nos pratiques

2021/2022

- Report des aides de la mandature précédente
 - ➔ Constat : une **iniquité** entre les commissions et la pratique en lac ou en mer
- Diffusion d'articles sur les réseaux sociaux et sur notre site
 - ➔ La limite étant que l'information nous parvienne

Nouvel exercice

- **Augmentation** des aides financières pour la **découverte** de nos activités pour nos commissions (avec maintien des aides aux CODEP)
- **Aider au développement** de nos activités en milieu naturel (NAP, natur'athlon...)
- Poursuivre la diffusion d'articles

	Nouvel exercice	Nouvel exercice	Nouvel exercice
Actions découvertes par nos commissions régionales (aide par jour par participant)*			
10 €	10 €	-	-
Culturelles	3 € lac 6 € mer	10 €	+ 233% + 67%
Sportives	6 €		+ 67%

* Les aides ne sont pas versées directement aux participants et sont soumises à une limite max nombre de stagiaires par encadrant.

S'ouvrir au plus grand nombre

Objectifs du comité régional => favoriser l'accès aux jeunes et aux personnes en situation de handicap avec équité pour l'ensemble de nos commissions et des lieux de pratiques mer ou lac

2021/2022

- Mise en place de journées découvertes pour les personnes en situation de handicap multi-activités
- Aide financière à la formation des cadres EH2 et MFEH1 **NOUVEAU**
- Formation de cadres Handisub EH2 et MFEH1 en AURA prévue en août 2022
- ↳ formation annulée par les médecins pour risque COVID
- Participation au colloque FFESSM JEUNES

Nouvel exercice

- **Augmentation** des aides financières
- Dès septembre, début de **formation de cadres** Handisub EH2 et MFEH1 en AURA => prise en charge complète grâce aux subventions
- ↳ formation complète prévue été 2023

2021/2022	Nouvel exercice	En %
Jeunes (aide par jour par participant)*		
Technique	8 € lac 15 € mer	+ 187%
Culturelles	Non concernées	-
Sportives	8 € journée découverte	-
Personnes en situation de handicap (aide par jour par participant)*		
Technique	8 € lac 15 € mer	+ 187%
Culturelles	-	-
Sportives	-	-

*Les aides ne sont pas versées directement aux participants et sont soumises à une limite max nombre de stagiaires par encadrant.

Développer l'image de notre comité régional FFESSM AURA

Objectifs du comité régional => se faire connaître sous une même identification => avoir une même charte graphique entre le comité et nos commissions, avoir des adresses mails sous le même format

- **Développement de notre site sur VP DIVE** avec intégration des sites de nos commissions sous une même charte graphique
- Création d'**adresses mails @ffessmaura** pour nos commissions

À mettre en place

- Le pôle sport santé
- Le pôle développement durable



Par l'intégration de référents

L'aventure vous intéresse ? Contactez-nous !

RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE

115 fédérations sportives agréées existent en France

- 2 fédérations paralympiques
- 25 fédérations multisports
- 88 fédérations unisport
 - 12 fédérations non déléguées
 - 76 fédérations déléguées
 - 19 fédérations sans disciplines reconnues de haut niveau
 - 36 fédérations olympiques
 - 21 fédérations non olympiques avec au moins une discipline de haut niveau



La FFESSM fait partie des 21 fédérations qui ont des disciplines de haut niveau : 3 Sports de haut niveau FFESSM :

Apnée

Nage Avec Palmes (NAP)

Hockey

Ces 3 disciplines participent à des championnats et rapportent des médailles.

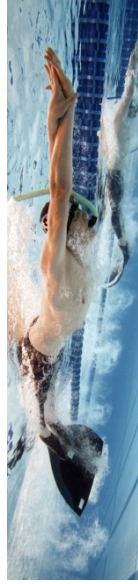
La FFESSM, ce n'est pas uniquement la plongée, non seulement, 3 sports de haut niveau mais aussi une multitude d'activités dont certaines sont encore trop méconnues...



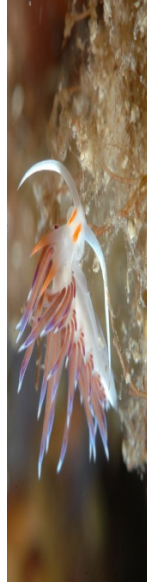
Plongée sous-marine



Apnée



Nage avec Palmes



Environnement et Biologie

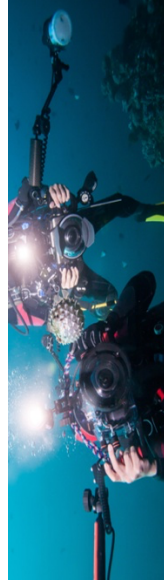
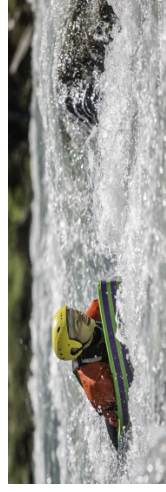


Photo vidéo sous-marine

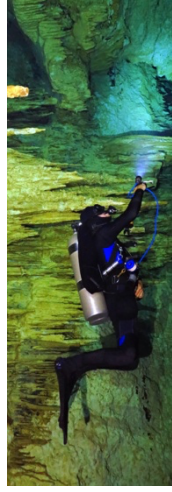
Une seule fédération, une palette d'activités



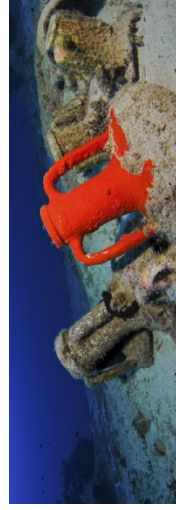
Hockey subaquatique



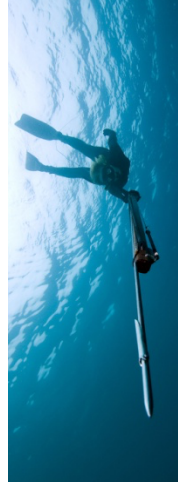
Nage en eau vive



Plongée souterraine



Archéologie Subaquatique



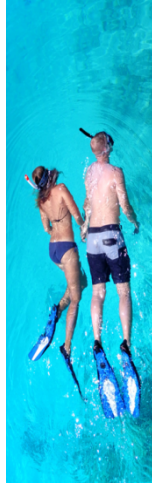
Pêche sous-marine



Tir sur cible subaquatique



Plongée sportive en piscine

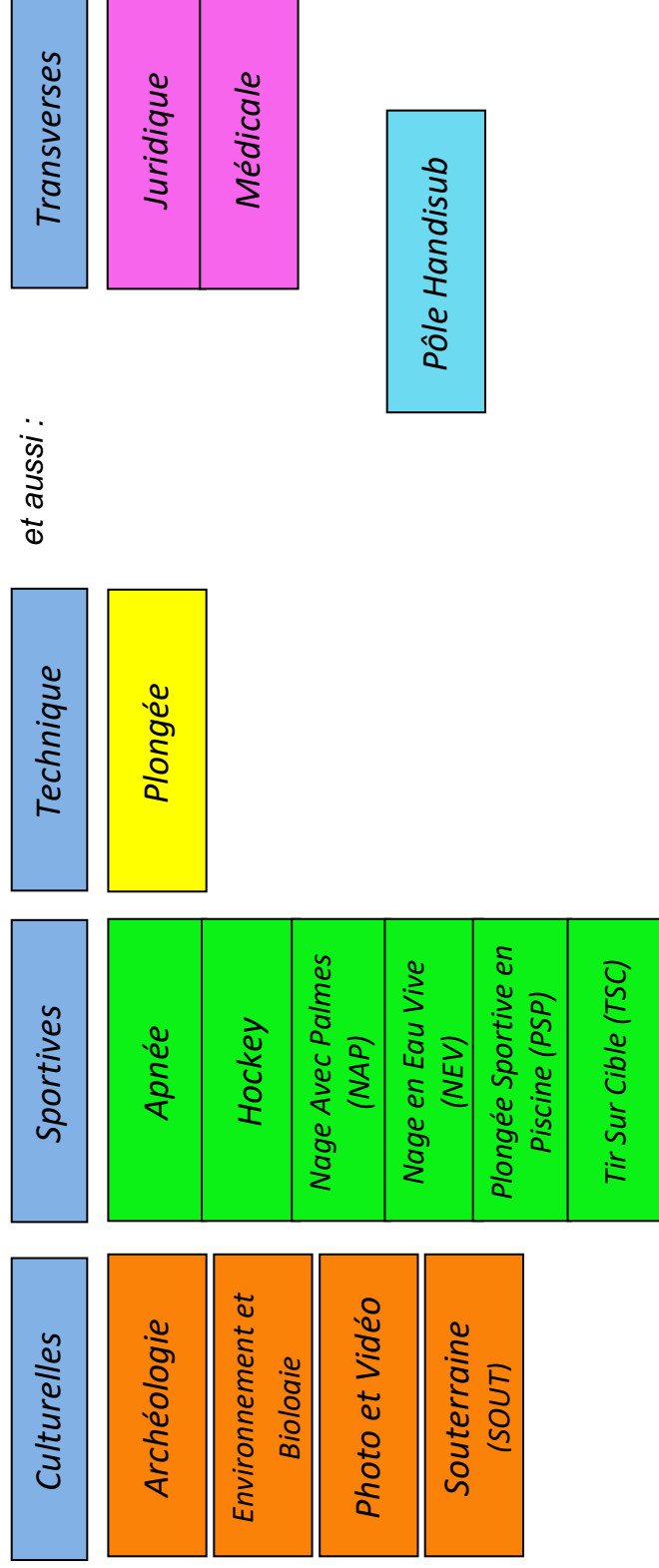


Orientation - Randosub



Sirènes & Tritons

Au Comité AURA, **11 activités** des 15 activités FFESSM sont représentées :



Chaque activité a une commission. Au cours de cette AG, les commissions vont vous présenter leurs rapports d'activités. Présidents de clubs, n'hésitez pas à vous rapprocher, rencontrer les commissions pour développer ou faire connaître les diverses activités FFESSM au sein de vos clubs.

La FFESSM, c'est environ 2 500 clubs et 127 873 licences, 32.8 % féminines, 13 447 Jeunes. Le Comité AURA, c'est 262 clubs et 13 249 licences, soit 10.4 % des licences FFESSM.

AUVERGNE – RHÔNE-ALPES

Rapport des licences - Saison 2021/2022

N° structure	Nom structure	Adulte	Junior	Enfant	Homme	Femme	Total	% licence AURA	Nb Clubs
14010000	Ain	870	62	24	660	296	956	7%	20
14030000	Allier	495	25	11	358	173	531	4%	9
14070000	Ardèche	283	38	24	222	123	345	3%	9
14150000	Cantal	87	7	2	61	35	96	1%	2
14260000	Drôme	806	63	93	587	375	962	7%	14
14380000	Isère	2356	163	52	1713	858	2571	19%	56
14420000	Loire	868	41	26	598	337	935	7%	20
14430000	Haute-Loire	151	9	8	130	38	168	1%	3
14630000	Puy-de-Dôme	966	75	12	731	322	1053	8%	15
14690000	Rhône	3369	248	80	2451	1246	3697	28%	72
14730000	Savoie	472	25	8	341	164	505	4%	12
14740000	Haute-Savoie	1280	104	46	991	439	1430	11%	30
TOTAUX :		12003	860	386	8843	4406	13249		262

1246

Jeunes

9%

Femmes

33%

moyenne
licence/club

51

Le Comité FFESSM AURA, fort de ses bénévoles, s'est réuni à 7 reprises :

24/10/2021

19/11/2021 (COM)

15/01/2022 (CODEP)

16/01/2022 (COM)

05/03/2022

30/05/2022

09/06/2022

09/07/2022 (COM)

RAPPORT FINANCIER ET BUDGET

Rapports complets sur le site <https://www.ffessmaura.fr>

Comptes annuels FFESSM AURA 31 août 2022 présentés par Stéphane FAURE, expert comptable

Détail des comptes annuels et présentation téléchargeables sur notre site.

- Les comptes de l'exercice arrêtés au 31 août 2022 sont approuvés par l'Assemblée Générale
avec : 146 voix pour (52 %), 118 voix contre (42 %), 16 abstentions (6 %)

Affectation du résultat du bilan 2021/2022 sur compte "report à nouveau" sur l'exercice 2022/2023

- Décision approuvée par l'Assemblée Générale.
avec : 202 voix pour (72 %), 7 voix contre (3 %), 71 abstention (25%).

Budget 2022/2023 présenté par Serge BOUDIGNON, trésorier général

Budget des commissions

Commissions	
Culturelles	9 875,00 €
Sportives	26 760,00 €
Techniques	22 445,00 €
TOTAL Commissions	59 080,00 €

Budget des CODEP

CODEP 01	1 098,00 €
CODEP03	2 019,00 €
CODEP15	816,00 €
CODEP 26/07	3 028,00 €
CODEP38	4 965,00 €
CODEP42	4 697,00 €
CODEP43	450,00 €
CODEP63	12 060,00 €
CODEP69	10 204,00 €
CODEP73	0,00 €
CODEP74	4 518,00 €
TOTAL CODEP	43 855,00 €



FFESSM

AURA

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Synthèse générale

Comité régional FFESSM

AUVERGNE – RHÔNE-ALPES

	PRODUITS	CHARGES	TOTAUX
Affiliations, licences	505 000,00 €	- 400 000,00 €	105 000,00 €
Aide AURA			
Actions	750 935,00 €	- 883 870,00 €	-132 935,00 €
Subventions	20 000,00 €		20 000,00 €
Frais généraux		- 26 000,00 €	- 26 000,00 €
Impôts		- 1 000,00 €	- 1 000,00 €
Salaires et charges		- 45 000,00 €	- 45 000,00 €
Dotations immob.		- 3 000,00 €	- 3 000,00 €
Exploitation	1 275 935,00 €	-1 357 870,00 €	- 82 935,00 €
Produits financiers			
Solde	1 275 935,00 €	-1 357 870,00 €	- 82 935,00 €

➤ Budget 2022/2023 approuvé par l'Assemblée Générale.

Avec : 168 voix pour (60 %),

108 voix contre (39 %), 4 abstentions (1 %)

VOTE REPRESENTANT DES SCA

Une seule candidature a été faite.

Jean-Marc BEL est élu.

RAPPORT ANNUEL DU POLE HANDISUB

Rapports complets sur le site <https://www.ffessmaura.fr>

Rapport présenté par Dominique BRUASSE.

RAPPORTS ANNUELS DES COMMISSIONS

Rapports complets sur le site <https://www.ffessmaura.fr>

Les commissions présentent leurs rapports dans l'ordre alphabétique par pôles.

Pôle culturel

1. **Archéologie subaquatique** - Commission culturelle, rapport présenté par Olivier TROUBAT, président,
2. **Environnement et Biologie subaquatiques**- Commission culturelle, rapport présenté par Régis COLAS, président,
3. **Photo Vidéo** sous-marine - Commission sportive et culturelle, rapport présenté par Christophe GIL, président,
4. **Souterraine** - Commission culturelle, rapport présenté par Franck HERESON, délégué par David GRULOIS, président,

Pôle médical

5. **Médicale et de prévention** - Commission de services, rapport présenté par Charles MERCIER GUYON, président,

Pôle sportif

6. **Apnée** - Commission sportive, rapport présenté par Franck HERESON délégué par Philippe PEAN, président,
7. **Hockey** subaquatique - Commission sportive, rapport présenté par Karine PAULIN, présidente,



AURA
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Comité régional FFESSM

AUVERGNE – RHÔNE-ALPES

8. **Nage avec Palmes (NAP)** - Commission sportive, rapport présenté par Pascale FERRIER, présidente,
9. **Nage en Eaux Vives (NEV)** - Commission sportive ; rapport présenté par Georgette JORAND, déléguée par Thibault GRAND, président,
10. **Plongée Sportive en Piscine (PSP)** - Commission sportive, rapport présenté par délégué par Laurent LE CORRE, président,
11. **Tir sur Cible (TSC)** - Commission sportive, rapport présenté par Ghislaine SECRET, présidente,

Pôle technique

12. **Technique** - Commission sportive, rapport présenté par Anne-Solange DESSERTINE, présidente.

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

La présidente, Catherine BURTHERET, renouvelle ses remerciements à l'ensemble des présidents de clubs, de CODEP, de commissions régionales.

Clôture de l'Assemblée Générale 2022 à 17h15.

Catherine BURTHERET
Présidente

Myriam NUNCQ
Secrétaire

